



Veiller à la coordination des différents projets pour un DD en mettant en œuvre et pérennisant l'Agenda 21

- Retenue
- Non retenue
- Cloturée

Créée le : 01/12/2012

MAJ le : 06/09/2013

Par : service environnement

Thème

Environnement et gestion durable du territoire

Axe

Une meilleure prise en compte des problématiques énergétiques et environnementales

Objectif

Etre une collectivité éco-responsable dans la gestion des projets et des actions.

Fiche signalétique

Actions liées :	67
Délai :	Long terme
Début :	02/01/2013
Fin :	
Proposée par :	la commune
Cibles :	la commune
Pilote interne :	Responsable environnement
Techniciens :	
Pilote externe :	les pilotes / les élus
Elu référent :	Elu délégué
Services concernés :	Pôle Aménagement
Partenaires financiers :	

Observations

Résultats attendus

Mise en oeuvre réussie de l'agenda 21

Avancement global

En cours, dans les temps

Description détaillée

Suivi de la démarche avec l'élaboration d'un groupe de suivi de la démarche composé de techniciens et d'élus.
Un premier groupe de travail a été réalisé le 15 mai 2013 pour mettre à jour les fiches à court terme et permanente.

Finalités

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables**

Indicateurs associés

Nombre d'actions validées par an
% d'avancement des actions
Nombre de réunions effectuées

Budget global (en TTC)